

Lille, le 7 septembre 2018

Isabelle Herbet, IA-IPR d'arts plastiques

Patricia Marszal, IA-IPR d'arts plastiques

à

Mesdames et Messieurs les professeurs
d'arts plastiques
S/C de Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissements

Rectorat

Inspection
Pédagogique
Régionale
d'Arts plastiques

Téléphone
03 20 15 67 20

Cité académique
Guy Debeyre
20 rue Saint Jacques
59 000 Lille

Objet : Lettre d'orientation pédagogique

Chères et chers collègues,

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une excellente année scolaire. Nous avons gardé la même couverture territoriale que l'an passé : Patricia MARSZAL prend en charge celle des bassins 3, 5, 6, 11, 12, 13 et 14 de l'académie tandis qu'Isabelle HERBET celle des bassins 1, 2, 4, 7, 8, 9 et 10. Le pilotage pédagogique est assuré collégialement, aussi nous vous prions d'adresser tout courrier à nos deux adresses :

isabelle.herbet1@ac-lille.fr

patricia.marszal@ac-lille.fr

Nous félicitons et accueillons les treize professeurs stagiaires nommés dans l'académie de Lille. Certains proviennent d'autres académies, c'est, pour nous, l'occasion de vous informer des trois axes du projet académique pour les trois prochaines années :

- la réussite pour tous** en déjouant les déterminismes sociaux ;
- l'excellence pour tous** en favorisant la construction d'un parcours ambitieux et insérant pour chacun ;
- la performance au service de tous** en instaurant un climat de confiance propice aux visées de l'institution.

La spécificité de notre discipline permet de les inclure dans le projet d'enseignement par le biais de dispositifs tels que le PEAC (dont le référentiel est disponible sur Eduscol) ou l'EROA mais aussi par la mise en œuvre des compétences disciplinaires et du Socle qui contribue à la construction d'une pensée autonome et personnelle chez l'élève et par là-même à la formation du futur citoyen. Nous remercions les professeurs tuteurs de leur générosité contribuant à faire entrer leurs collègues dans le métier.

Poursuivant les formations de bassins autour de la mise en œuvre des nouveaux programmes dans des cycles renouvelés et dans une approche spiralaire, nous mettons cette année l'accent sur le cycle 3. La réflexion sur l'évaluation par compétences des acquis des élèves au collège se poursuit. A cet égard, nous disposons désormais d'un large panel de ressources relayées sur le site disciplinaire académique ainsi que sur le site national des arts plastiques. Nous

vous invitons à une consultation régulière des textes disponibles qui constituent des repères utiles pour penser et mettre en œuvre l'enseignement de notre discipline au cycle 3 comme au cycle 4.

Le Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle est l'un des quatre parcours du collégien. Il doit être conçu en équipe et s'adresser à tous les élèves afin de garantir une éducation artistique et culturelle partagée. Il s'appuie d'abord sur les enseignements artistiques obligatoires au collège et peut inclure l'enseignement de l'Histoire des arts. Le professeur d'arts plastiques en est une cheville ouvrière. Dans une académie riche en structures culturelles, les offres de rencontre avec l'œuvre d'art sont nombreuses. Nous vous invitons à vous en saisir. La DAAC et la coordinatrice aux arts visuels Isabelle Lesage, épaulée par Ysabelle Wetzel, relaie l'actualité des expositions ou des événements et représente un contact précieux pour connaître les dispositifs culturels qui se présentent à vous : isabelle2.lesage@ac-lille.fr. Vous pouvez également bénéficier d'une formation à public désigné si vous souhaitez obtenir des informations sur le dispositif EROA. Cette année, le stage à public désigné se déroulant au Tri Postal dans le cadre de l'exposition Eldorado, aura lieu dans le courant du printemps.

Par ailleurs, le Plan de Formation Académique vous est ouvert jusqu'au 10 septembre. Nous poursuivons l'invitation aux musées pour sa douzième édition grâce au soutien de la FRAM, de la DRAC, et de Canopé. Ce dispositif permet de découvrir trois musées de la région autour d'une thématique commune. Vous pouvez vous y inscrire sur le site de Canopé Lille. Vous disposez par ailleurs de contacts auprès de nombreux musées, centres d'art, CAUE, FRAC, Villa Cavrois... via les professeurs missionnés en arts visuels dont la liste est disponible sur le site de la DAAC. N'hésitez pas à prendre contact avec eux pour accéder aux dossiers pédagogiques ainsi qu'aux invitations présentant les expositions.

Nous invitons les professeurs contractuels à se rapprocher de la DAFOP pour bénéficier d'une formation aux concours internes de recrutement de professeurs d'arts plastiques ainsi que les enseignants désireux de préparer l'agrégation. Nous rappelons que ces préparations sont soumises à un nombre minimum d'inscrits à la formation.

En lycée, les professeurs trouveront une nouvelle ressource multimédia sur le site du réseau Canopé pour la mise en œuvre du programme limitatif du baccalauréat série L relative aux « Machines à dessiner. Machines, protocoles ou programmes informatiques pour générer des dessins ». La synthèse multimédia est consultable sur le site, le fascicule est disponible à partir du 1^{er} septembre 2018. Nous suivrons par ailleurs l'évolution de l'écriture des nouveaux programmes au lycée.

Nous vous souhaitons une excellente rentrée ainsi qu'une année riche et épanouissante au service des élèves.

Avec toute notre considération,

Isabelle Herbet et Patricia Marszal
